

« Les algues continuent de tuer », dénoncent la famille du joggeur breton décédé et Inès Léraud

La famille de Jean-René Auffray et Inès Léraud, journaliste et autrice du livre, *Algues Vertes*, ont réagi, ce dimanche 16 mars 2025, après l'annonce des résultats de l'autopsie d'un sanglier mort en septembre 2024 à cause des algues vertes sur la plage Saint-Maurice à Morieux (Lamballe-Armor).

Ce dimanche 16 mars 2025, [la famille de Jean-René Auffray](#), décédé en 2016 lors d'un jogging le long de la rivière Le Gouessant, entre Hillion et Morieux (Côtes-d'Armor) ainsi qu'[Inès Léraud, journaliste et autrice du livre *Algues Vertes*](#) ont réagi, dans un communiqué commun, aux résultats de [l'autopsie du sanglier retrouvé mort sur la plage de Saint-Maurice \(Lamballe-Armor\)](#) dans les Côtes-d'Armor, le 3 septembre 2024.

« Notre père et époux est mort à quelque 300 mètres du lieu où a été retrouvé le sanglier »

L'animal est décédé à cause du gaz émanant des algues, selon le rapport d'autopsie, [comme l'a révélé notre confrère Le Télégramme](#), qui a été dévoilé au début de ce mois de mars.

Depuis le 8 septembre 2016, jour où Jean-René Auffray, notre père et époux est mort dans un estuaire des Côtes-d'Armor infesté d'algues vertes, à quelque 300 mètres du lieu où a été retrouvé le sanglier, indique la famille. Le soir même, la question de l'hydrogène sulfuré (H₂S) émanant des algues vertes s'est posée mais n'a pas été creusée, regrette-t-elle.

En novembre 2022, [le tribunal administratif de Rennes \(Ille-et-Vilaine\) avait rejeté les demandes d'indemnisation de la famille de Jean-René Auffray](#). Ce dernier avait suivi les conclusions du rapporteur public qui avait dénoncé la carence de l'État dans la prolifération des algues vertes en Bretagne, mais avait estimé que le lien de causalité entre leur présence et le décès du joggeur ne pouvait être établi. Nous avons fait le choix de continuer le combat en portant l'affaire à la cour d'appel de Nantes. À ce jour, nous attendons toujours une date d'audience, plus de deux ans après le premier jugement, rappelle la famille du joggeur.

« Nous exigeons un plan ambitieux »

Pour elle ainsi que pour Inès Léraud, les algues continuent de tuer avec la mort de ce sanglier. À travers ce communiqué, la famille du joggeur et la journaliste appellent à une prise de conscience immédiate de l'État et à ce qu'il assume enfin ses responsabilités pour lutter contre la prolifération des algues vertes.

Et de conclure : Nous soutenons la demande de création d'une commission d'enquête parlementaire afin de proposer un véritable plan de lutte contre ce fléau. Nous exigeons un plan ambitieux, à la hauteur de l'enjeu.

Contact : consortsauffray@gmail.com

